

Circuit pédestre N°14 – "Les Coteaux"

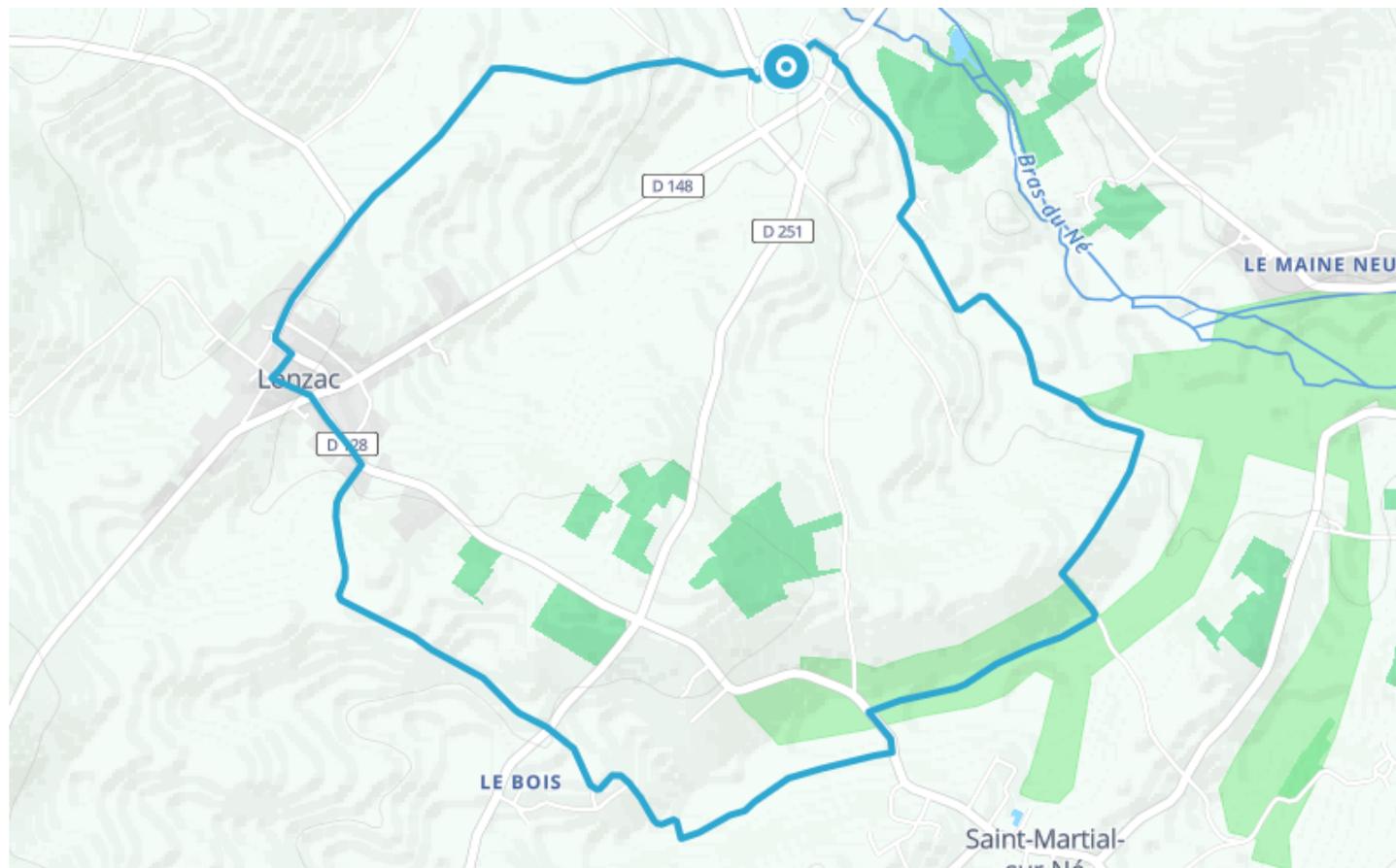
● Facile

🚶 À pied

🕒 1 h 45 min

↔ 9.00 km

📍 **Départ** Impasse des Muriers
17520, Celles



Descriptif

Un circuit exposé à travers champs et cultures d'un village à l'autre :

Celles et le joli "jardin de vie" de ses écoliers, Lonzac et son église gothique Sainte-Marie".

Laisser la place de la Mairie, en se dirigeant vers la croix et prendre à gauche

À l'intersection prendre à droite. Traverser la départementale pour prendre la rue du Pas des Biches et continuer direction du camping (Bantard).

Emprunter un chemin à gauche derrière le bâtiment de ferme qui se rapproche du Né en passant en limite de marais. De beaux arbres jalonnent le chemin. Monter à droite entre vignes et cultures vers Gribeau.

À l'intersection descendre à gauche près de Gribeau. Tourner à droite pour longer le ruisseau Le Pérat. Le franchir après être passé devant la halte

Au sortir du chemin, attention au balisage : les circuits 13 et 15 prennent la route à gauche et le chemin à droite. Pour le numéro 14, continuer sur la route en face qui tourne un peu plus loin à gauche entre les fermes (foie gras). Poursuivre sur cette route jusqu'à la D251 et traverser.

Descendre à droite vers Lonzac et monter jusqu'à l'église qui domine la vallée. Quitter Lonzac par la route de Coulonges (D128)

Dans le virage, continuer sur un chemin. À l'embranchement prendre la route à droite pour gagner Celles.

Découvrez à Lonzac :

L'église Notre-Dame de la Nativité de la Vierge Ce bel édifice Renaissance, l'un des rares de la région, est incontournable. Il a été construit en

équestre puis emprunter un chemin à droite.

Franchir à nouveau le Pérat et monter vers le hameau des Rigauds.

1530 par Galliot de Genouillac, pour accueillir le corps de son épouse Catherine d'Archiac. Cette église possède une décoration abondante, typique de son époque.



CHARENTES TOURISME

85 Boulevard de la République



Retrouvez ce parcours et bien d'autres sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

